

Société de Saint Vincent de Paul

Bicentenaire de la naissance du Bienheureux Frédéric Ozanam
1813 - 2013

Société Saint Vincent Ath Pays Vert asbl

10^{ème} Anniversaire 2003 - 2013

« Je voudrais enserrer le monde dans un réseau de charité »

Frédéric Ozanam

La raison d'être de notre conférence est d'apporter une aide avec amour, justice et joie et un réconfort aux personnes en situation de nécessité, d'exclusion ou de solitude, dans le respect de leur dignité d'enfant de Dieu, sans égard à leur sexe, religion, origine. Les personnes défavorisées qui réclament de l'aide à la Société vivent dans l'isolement, dans des conditions de vie difficiles et ne savent souvent plus comment s'en sortir. La Société de Saint-Vincent-de-Paul vit essentiellement de dons. C'est une belle leçon d'humilité de n'avoir de l'argent que lorsqu'on le demande. C'est ce que nous faisons auprès des pouvoirs publics, mais aussi auprès des particuliers, car sans votre générosité notre action ne serait pas possible.

Votre générosité est le seul héritage auquel les précarisés ont droit.

Un don quel qu'il soit, est toujours le bienvenu

Vous pouvez aussi verser par ordre permanent via votre banque. Une telle démarche assure à notre association des rentrées régulières qui lui permettent de mener à bien ses projets en faveur des démunis.

En matière de legs au profit de notre association, sachez que la fiscalité est très ouverte dans ce domaine. Pourquoi ne pas s'informer pour être utile, longtemps, aujourd'hui et demain... ?

Tout don répondant à l'appel du cœur

peut être versé au :

(IBAN: BE12 7785 9473 9892 - BIC: GKCCBEBB)

Société Saint Vincent Ath Pays Vert

Rue des Tailleurs de Pierre 9

7810 Maffle

Si vous désirez une attestation fiscale pour vos dons, vous pouvez les verser au compte

(IBAN: BE02 3100 3593 3940 - BIC: BBRUBEBB)

(Minimum 40€/année fiscale)

Société Saint Vincent de Paul

Rue de la Vignette 179

1160 Auderghem

Mettre en communication : « Ath-Pays Vert - Mat. 063 »

La Société Saint Vincent Ath Pays Vert asbl vous remercie au nom des frères démunis



<http://www.vincentdepaulath.eu>